

UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE

PARTICIPER À DES NÉGOCIATIONS SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS SUR LES RETRAITES OU DEMANDER LE MAINTIEN DU CODE DES PENSIONS ET CONSTRUIRE L'ACTION UNITAIRE POUR LE RETRAIT DES RÉFORMES BLANQUER, ET DU PROJET DE RÉFORMES DES RETRAITES ?

Aider à l'unité des enseignants pour faire céder Blanquer

Les professeurs des écoles se mobilisent depuis des mois contre la loi Blanquer ; par endroit, dans le cadre d'assemblées générales unitaires élisant leurs délégués d'école avec leurs organisations syndicales.

Cette forte mobilisation a permis d'obtenir le retrait du projet de mise en place des Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux (EPSF).

Mais, les problèmes posés par cette loi restent entiers : enseignants confrontés au pilotage de leurs pratiques pédagogiques, à leur mise en concurrence ainsi qu' à celle de leurs établissements, réduction de leur droit d'expression ; possibilité d'accueillir les enfants de 2 à 6 ans dans des jardins d'éveil sans personnel enseignant, première étape vers la disparition de l'école maternelle.

Dans une même logique de territorialisation de l'école que les EPSF, le gouvernement veut développer les cités éducatives (dispositifs allant de la crèche au secondaire, mobilisant « tous les acteurs de l'éducation scolaire et périscolaire », où les projets éducatifs seront définis par les élus locaux et pourront être financés par des entreprises privées). Une même structure permettant la mutualisation des moyens humains et matériels. Cela permettrait de remettre en cause la mutation et la rémunération des enseignants, leurs missions d'enseignement, leurs obligations réglementaires de service. Tout ceci vise à l'éclatement de leur statut.

Ces réformes, les personnels n'en veulent pas. Tout comme ils ne veulent pas des contre-réformes que mène le gouvernement Macron, en application des directives de l'UE.

Retraites : obtenir le retrait du projet du gouvernement

En juillet, le gouvernement a présenté son projet de réforme des retraites. Il prévoit :

- La suppression du régime général et des 42 régimes de retraites

existants, dont le code des pensions civiles et militaires, pour un régime de retraites universel par points

- L'individualisation des droits et la destruction des systèmes de solidarité (attaque de la majoration de la durée d'assurance pour enfants et des pensions de réversion ; fin de la majoration du montant de la pension des salariés ayant 3 enfants ; ...).
- Le calcul de la retraite de tous les salariés sur l'ensemble de la carrière

Dans un communiqué, la FSU note qu'elle « prend acte de l'affirmation du Ministre d'ouvrir les discussions annoncées par le Président de la République concernant la revalorisation des enseignant.e.s, en lien avec la future réforme des retraites, à partir de la rentrée. La FSU s'engagera dans ces discussions et demande des mesures de valorisation salariale passant également par des améliorations de carrière et des discussions spécifiques sur la réforme des retraites qui risque d'être particulièrement pénalisante pour l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. »

« La réforme des retraites sera particulièrement pénalisante ? » Oui ! Les calculs faits par la FSU montrent qu'elle aboutirait à une diminution mensuelle de plus de 800 € de la pension d'un PE !

Pas étonnant que Macron propose des « discussions spécifiques » pour les enseignants. Il escompte diviser ; mettre les enseignants à l'écart des autres salariés ; éviter un mouvement d'ensemble des salariés du public et du privé. Et réussir à faire passer une réforme permettant de ponctionner des dizaines de milliards d'euros sur les retraites y compris sur celles des enseignants.

Se proposer comme partenaire du ministre pour discuter de la mise en place de la réforme ne peut conduire qu'à un grave affaiblissement du syndicat et des droits des personnels.

Le SNUipp-FSU et la FSU doivent demander le maintien du code des pensions et le retrait du projet Macron, des réformes Blanquer et, au lieu de cautionner des simulacres de discussion, engager l'action.

C'est la seule voie syndicale efficace pour faire reculer le gouvernement.

Géraldine DELAYE, geraldine.delaye@aliceadsl.fr